

Formation initiale sauveteur secouriste du travail

La formation SST est destinée à tout salarié qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.

Prérequis nécessaires pour suivre la formation :

Aucun

Objectifs de la formation :

- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident de travail en portant secours à la ou aux victimes ;
- Être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

Les principaux éléments de contenu

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Modalités d'organisation

En présentiel, dans les locaux de l'entreprise ou dans une salle réservée.

Durée Totale : 14 heures

Effectif : 4 à 10 personnes

Epreuves certificatives :

Deux épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

Epreuve certificative n° 1 :

Compétences à valider :

- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Nature et description :

Elle est réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie, le cas échéant, d'une analyse avec le formateur.

Epreuve certificative n° 2 :

Compétences à valider :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours de l'entreprise
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Nature et description :

Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve certificative n° 1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur (en groupe ou en individuel), à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

Durée de validité du certificat :

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et actualisation des compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Accessibilité handicap

Nous vous recommandons de signaler dès le début de votre démarche de candidature, la nature de votre handicap ainsi que vos besoins spécifiques, de telle sorte que le référent handicap de votre région puisse prendre contact avec vous pour comprendre vos besoins et mettre en place les aménagements nécessaires